



Palaiseau, le 17 décembre 2019

Le Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris au cours de sa 2^{ème} séance du 17 décembre 2019 approuve les délibérations suivantes :

Délibération n°1 : Procès-verbal du Conseil d'administration du 29 août 2019

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal du Conseil d'administration du 29 août 2019, sous réserve de la modification de la fonction de Madame Lustman.

Délibération n°2 : Offre de formation en master et les tarifications proposées pour les diplômes nationaux de masters et le diplôme de docteur pour l'année 2020-2021

Le Conseil d'administration approuve l'offre de formation en master et les tarifications proposées pour les diplômes nationaux de masters et le diplôme de docteur pour l'année 2020-2021.

Délibération n°3 : Convention de coopération avec l'Institut Mines-Télécom

Le Conseil d'administration approuve la convention de coopération avec l'Institut Mines-Télécom.

Délibération n°4 : Budget initial 2020 de l'Institut Polytechnique de Paris

Le Conseil d'administration approuve le budget initial 2020 de l'Institut Polytechnique de Paris.

Délibération n°5 : Délégations du Conseil d'administration au Président de l'Institut Polytechnique de Paris

Le Conseil d'administration accorde au Président du Conseil d'administration, les délégations suivantes en vue de :

- Déterminer les tarifications des prestations et services rendus par l'établissement, sans limite de montant ;
- Engager des dépenses en matière d'achats et de marchés, hors acquisitions immobilières, à concurrence de 1 000 000€ HT ;
- Conclure des baux et locations d'immeubles, à concurrence de 100 000€ HT ;
- Procéder à des acquisitions, aliénations ou échanges de biens mobiliers et immobiliers, à concurrence de 50 000€ HT ;
- Accepter ou refuser des dons et legs, à concurrence de 50 000€ HT ;
- Ester en justice.

Le Président rendra compte de chacune des décisions prises en vertu de ces délégations lors de la réunion suivante du Conseil d'administration.

INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS
Eric LABAYE
Président du Conseil d'administration
de l'Institut Polytechnique de Paris
Route de Saclay
91128 PALAISEAU Cedex
SIRET : 130 025 620 00019